

Un tissu de contradictions

La loi française contre le voile à l'école divise les féministes. Faut-il, pour contrer l'islamisme radical, exclure les jeunes musulmanes voilées d'un lieu d'émancipation?

par Florence Montreynaud

Le voile musulman est un symbole de soumission: voilà bien la seule analyse qui fasse l'unanimité parmi les féministes françaises. Comme sur d'autres sujets controversés, la parité ou la prostitution, elles débattent et se divisent. La loi de 2004 interdisant «le port ostensible à l'école de signes d'appartenance religieuse» a provoqué de nouveaux clivages.

Depuis la première affaire de voile, à la rentrée de 1989, il y a eu les attentats du 11 septembre 2001. La peur d'une menace terroriste internationale a alimenté des fantasmes sur le «péril islamiste», que certains voient à l'œuvre dans les banlieues pauvres, parmi les immigrés musulmans et surtout les jeunes hommes. En outre, le racisme antiarabe dû au passé colonial et à l'histoire de l'immigration est attisé par le conflit israélo-palestinien.

Selon la loi de 1905 sur la séparation des Églises et de l'État, «la République ne reconnaît, ne salarie ni ne subventionne aucun culte». La religion est cantonnée au domaine privé et l'État garantit la liberté de culte, fondée sur la liberté de conscience. C'est sur ce principe de laïcité que repose la loi de 2004, adoptée à la quasi-unanimité du Parlement. Elle a entraîné l'exclusion de dizaines de collégiennes refusant d'enlever leur voile, tandis que d'autres y consentaient difficilement.

Faut-il contraindre des filles «pour leur bien» et pour protéger d'autres adolescentes de l'influence islamiste? Faut-il exclure des filles pauvres de cet atout d'émancipation qu'est l'instruction? La ques-

tion divise les féministes. Au sein du Collectif national pour les droits des femmes, des dissensions ont perturbé le défilé parisien du 8 mars 2005.

La majorité est favorable à la loi, notamment Anne Zélinesky, figure historique du mouvement, et ses camarades de la Coordination féministe et laïque. Parmi les favorites des médias, Élisabeth Badinter qualifie le voile de «partie visible de l'iceberg». Le magazine féminin *Elle* soutient Ni putes ni soumises, mouvement de jeunes femmes des banlieues qui refusent et le voile et la violence machiste.

Certaines féministes ont évolué depuis 1989: ainsi, l'historienne Christine Bard approuve la loi par solidarité avec des militantes algériennes, telle Khalida Messaoudi pour qui «voiler les femmes, c'est voiler la démocratie». Admettre des collégiennes voilées pourrait mettre en danger d'autres musulmanes, en France et surtout en Algérie ou en Iran: à cause de leurs cheveux visibles, elles sont stigmatisées comme impies, impures et impudiques.

La principale opposante à la loi est la sociologue Christine Delphy. Avec l'association Une école pour tous et toutes, elle s'oppose à l'exclusion de filles voilées, donnant la priorité au droit fondamental à l'instruction. Selon elle, centrer le débat sur le seul «foulard» permet de se défaire à bon compte sur l'islam du sexisme si fort de la société française. Elle travaille plutôt à développer un féminisme musulman, comme il en existe pour les autres religions.

De même, Françoise Gaspard, qui fut maire de Dreux, ville à forte population immigrée, s'oppose à



l'exclusion de filles ne faisant pas de prosélytisme. Elle privilégie une démarche pédagogique et l'intervention de médiatrices. N'est-ce pas paradoxal de faire violence à des adolescentes au nom de leur propre émancipation, sans tenir compte de leurs revendications identitaires, et en bafouant, argue Christine Delphy, le principe féministe d'autonomie?

Écrire cet article m'a fait évoluer. Je déplore les moyens utilisés dans ce débat. Faire prévaloir le principe de laïcité sur l'analyse du symbole d'oppression qu'est le voile, choisir l'arme lourde de la loi au lieu de privilégier la négociation locale, engager des épreuves de force avec des adolescentes ainsi confortées dans un statut de victimes, tout cela a fait du voile un enjeu passionnel et a aggravé les tensions. En France, où des corps féminins sont exhibés à la télévision ou dans la publicité, seul le féminisme permettra d'échapper à l'alternative «voile ou string».

FLORENCE MONTREYNAUD est historienne et auteure de nombreux ouvrages dont *Le XX^e siècle des femmes*.